

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

Date de révision: 25.09.2017

Code du produit: R632512

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

peintures à l'eau

Utilisations déconseillées

Non requis dans des conditions normales d'utilisation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	J. W. Ostendorf GmbH & Co. KG	
Rue:	Rottkamp 2	
Lieu:	D-48653 Coesfeld	
Téléphone:	00800-74993333 freecall	
e-mail:	info@jwo.com	
Interlocuteur:	Customer Service	Téléphone: 00800-74993333 freecall
e-mail:	info@signeo.de	
Internet:	www.renaulac.fr	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - Emergency-Nr +49(0)6132-84463**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

Aucune substance ou un mélange dangereux conformément au règlement (CE) no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, 2-Methyl-2H-Isothiazol-3-on. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

préparation aqueuse

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

Date de révision: 25.09.2017

Code du produit: R632512

Page 2 de 8

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
6846-50-0	1-Isopropyl-2,2-dimethyltriméthylendiisobutyrate			1 - < 5 %
	229-934-9			
	Aquatic Chronic 3; H412			
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one			<0,05 %
	220-120-9	613-088-00-6		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H302 H315 H318 H317 H400			
2682-20-4	2-Méthyl-2H-Isothiazol-3-on			<0,05 %
	220-239-6			
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H301 H314 H318 H317 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

- Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.
- En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

- Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

- Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

- Boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif).
- En cas de malaise consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

- Le produit lui-même ne brûle pas.
- Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Monoxyde et dioxyde de carbone.
- Vapeurs nitreuses (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

- Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

- Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

Date de révision: 25.09.2017

Code du produit: R632512

Page 3 de 8

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (NF EN 169)

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes), Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

Date de révision: 25.09.2017

Code du produit: R632512

Page 4 de 8

recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Aucune mesure techniques spéciales de protection.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide - visqueux
Couleur:	Divers
Odeur:	Caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	8,0-10,0	DIN 55659-1
----------------------	----------	-------------

Modification d'état

Point de fusion:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C

Point de sublimation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
-----------------------	---

Point de ramollissement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
--------------------------	---

Point d'écoulement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
---------------------	---

Point d'éclair:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
-----------------	---

Inflammabilité

solide:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
---------	---

gaz:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
------	---

Limite inférieure d'explosivité:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
----------------------------------	---

Température d'inflammation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
-----------------------------	---

Température d'auto-inflammabilité

solide:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
---------	---

Température de décomposition:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
-------------------------------	---

Pression de vapeur: (à 20 °C)	ca. 23 hPa
----------------------------------	------------

Pression de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
---------------------	---

Densité (à 20 °C):	1,40 - 1,41 g/cm ³
--------------------	-------------------------------

Densité apparente:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
--------------------	---

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Complètement miscible
-------------------------------	-----------------------

Viscosité dynamique:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
----------------------	---

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

Date de révision: 25.09.2017

Code du produit: R632512

Page 5 de 8

Viscosité cinématique:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	100 s
Densité de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Taux d'évaporation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

9.2. Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

10.2. Stabilité chimique

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

10.6. Produits de décomposition dangereuxGaz nitreux
Monoxyde et dioxyde de carbone.**Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one				
	par voie orale	ATE 500 mg/kg			
2682-20-4	2-Methyl-2H-Isothiazol-3-on				
	par voie orale	ATE 100 mg/kg			
	par inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

Date de révision: 25.09.2017

Code du produit: R632512

Page 6 de 8

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

12.2. Persistance et dégradabilité

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

12.4. Mobilité dans le sol

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

12.6. Autres effets néfastes

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Pollue faiblement l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Peintures de récupération, non durcies

Code d'élimination des déchets-Produit

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Code d'élimination de déchet-Résidus

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

Date de révision: 25.09.2017

Code du produit: R632512

Page 7 de 8

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Autres informations utiles (Transport maritime)

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

non

Information supplémentaire

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

Sous-catégorie selon la directive

2004/42/CE:

2004/42/EG A/d 130 g/l (2010) < 80 g/l VOC

Peintures intérieur/extérieur pour finitions et bardages bois ou métal - revêtements en phase aqueuse, Valeur limite COV: 130 g/l

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D):

1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H301

Toxique en cas d'ingestion.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RENAULAC Sous Couche mat acrylique blanc - Grondverf mat acryl wit

Date de révision: 25.09.2017

Code du produit: R632512

Page 8 de 8

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, 2-Methyl-2H-Isothiazol-3-on. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)